

Elections du Président de la Section disciplinaire n° 1
compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et enseignants

5 juillet 2012

DEPOUILLEMENT

	1 ^{er} tour	2 nd tour
Nombre d'inscrits :	12	<i>néant</i>
Nombre de votants :	10	
Nombre de bulletins nuls :	0	
Nombre de suffrages exprimés :	10	

Candidats	Nombre de voix 1 ^{er} tour	Nombre de voix 2 ^{ème} tour	résultat
Claudine FOLLET- HOUTTEMANE	10	<i>néant</i>	ELUE

Madame Claudine FOLLET-HOUTTEMANE est élue présidente de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et enseignants.

Valenciennes, le 10 juillet 2012

Le Président du Conseil d'Administration,



Professeur Mohamed OURAK